

? Landnais

Auteur(s) : ? Landnais, professeur à l'Athénée royal d'Anvers

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [Belgique](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

? Landnais, professeur à l'Athénée royal d'Anvers, ? Landnais, 1898-02-22

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 06/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/984>

Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1898-02-22](#)

AdresseAnvers

Description & Analyse

DescriptionA propos de son procès.

Information générales

Langue[Français](#)

CoteBEL 1898_02_22-05

Éléments codicologiques Photocopie de la lettre originale manuscrite, sans

enveloppe, 2 p.

SourceCentre d'étude sur Zola et le naturalisme

Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Pagès, Alain

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 03/10/2017 Dernière modification le 21/08/2020

22.02.98

à titre de renseignements
en demandant à l'équipe
mon nom ne soit pas prononcé.
Je souhaite, Monsieur Zola,
qu'il survienne encore à temps
pour que vous puissiez lui
faire connaître à M. Laboulet
vous adresser le respectueux
hommage de mon admiration
pour votre noble courage.

H Landrain

Professeur à l'athlétisme
royal d'Anvers.
1, rue des Fouris.

Urgent

Anvers, le 22 février 1898.

Monsieur Emile Zola,

Je me fais un devoir de vous
signaler le fait suivant. Il
vient de me revenir à la mémoire
dans la chaleur d'une discussion
et je regrette énormément de
ne pas y avoir pensé plus tôt.

Il y a cinq ans, le capitaine
F. (Félix) d'Ostende fut
accusé par deux dames de vol
dans une cabine de bains.
Traduit devant le conseil de
guerre de la Flandre occiden-
tale siégeant à Bruges il fut
condamné à l'unanimité.

Protestant de son innocence il
en appela de ce jugement devant
la cour militaire de Belgique
à Bruxelles. A l'unanimité
ce haut tribunal acquitta

Le capitaine T. qui se
trouve maintenant encore
à la tête d'une compagnie
dans un de nos régiments
de ligne. Personne en
Belgique n'a fait un grief
aux juges militaires du
premier Tribunal de l'Etat
Français.

J'ajoute un autre fait. Il
y a près de trente ans deux
malheureux furent condamnés
à mort par la Cour d'assises
du Hautain et exécutés
à Charleroi. En montant
sur l'échafaud l'un d'eux
demanda à la foule de
rendre l'honneur à sa
femme et à ses enfants s'ils
qu'on connaissait les
vrais coupables.

Peu de temps après, on
créa une association

de sinistres malfaiteurs
qui s'intitulaient la Bande
Noire. Il fut prouvé que
les vrais assassins se trouvaient
parmi eux et les
militaires couvrirent et
donnèrent des renseignements
si précis que le procureur
Général De Bavaix qui
avait requis la peine de
mort contre deux innocents
perdit la raison et mourut
peu de temps après.

Depuis lors on ne guillotina
plus en Belgique.

Vous pouvez d'ailleurs
obtenir des renseignements plus
exactes et la confirmation de
ce fait en téléphonant à
la légation de Belgique
à Paris.

Je vous communique ceci